

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**  
Séance du 13 mai 2024**DÉLIBÉRATION n°2024-48**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 13 mai 2024 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 3 mai 2024.

**Point de l'ordre du jour :**

3.1. Propositions de la commission des moyens du 19 avril 2024

.....

Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'université de Tours,  
Vu l'avis de la commission des moyens du 19 avril 2024,

**Exposé de la décision :**

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission des moyens du 19 avril 2024.

**Proposition de décision soumise au conseil :**

Approbation des points suivants :

- Tarification du double diplôme avec South China Normal University ;
- Création ou modification de tarifs de DU et DIU et document unique de tarification de la formation continue 2024-2025 ;
- Acceptation d'un don ;
- Mode opératoire définissant les modalités d'aide à l'inscription pour les stagiaires de formation continue et conditions générales de vente de la formation continue.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :**

<b>Nombre de membres constituant le conseil : 36</b>	<b>DÉCOMPTE DE VOIX</b>
<b>Nombre de membres en exercice : 36</b>	Abstentions : 2
<b>Quorum : 18</b>	Votants : 23
Membres présents : 16	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 9	<b>Votes exprimés : 23</b>
<b>Total des membres présents et représentés : 25</b>	<b>Majorité requise : 12</b>
	<b>Pour : 23</b>
	Contre : 0

**Pièces jointes :**

- avis de la commission des moyens et pièces.

Fait à Tours,

Le Président de l'université

Arnaud GIACOMETTI

**Commission des moyens du 19 avril 2024**

Conseil d'administration du 13 mai 2024

Avis N°2024\_11

Tarifification du double diplôme avec **South China Normal University (S.C.N.U)**  
L3 LEA Anglais-Français pour étudiants étrangers

**Références :**

Argumentaire 2024 - Pièce 03

Annexe financière calcul coût complet de la formation - Pièce 04

Nouvelle maquette – Pièce 05

**Exposé de la décision :**

Cette formation est essentiellement destinée aux étudiants de 4ème année de SCNU. Elle permet à ces étudiants de valider un double diplôme de licence à la fin de leur L3 à Tours (s'ils valident tous les crédits requis) : ils valident leur Benke chez eux (il s'agit de l'équivalent de la Licence en Chine) et leur L3 LEA à Tours.

La formation a été validée par la CFVU et fait partie de l'actuelle offre de formation. Cette annexe nouvelle financière a pour but de nous permettre d'accueillir les étudiants de Canton (SCNU) à la rentrée prochaine, en septembre 2024, et aux suivantes.

Nous devons augmenter le montant du tarif de l'inscription payé par les étudiants.

**Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Avis favorable de la commission d'un tarif de 1 850 € (mille-sept-cent-cinquante euros) de droit d'inscription.

**Avis de la commission :**

Approbation à l'unanimité tout en ayant une vigilance au moment de la clause de revoyure dans 2 ans sur le niveau des coûts et de la tarification.

## Argumentaire

### Parcours L3 LEA Anglais-Français pour étudiants étrangers

- Présentation

Cette formation de deux semestres de niveau L3 (semestres 5 et 6) a été créée aux alentours de 2015 à l'initiative d'Arnaud Giacometti (alors Vice-Président en charge des Relations Internationales) à la suite d'une visite en Chine, chez notre partenaire de South China Normal University (SCNU).

Cette formation est essentiellement destinée aux étudiants de 4<sup>ème</sup> année de SCNU. Elle permet à ces étudiants de valider un double diplôme de licence à la fin de leur L3 à Tours (s'ils valident tous les crédits requis) : ils valident leur Benke chez eux (il s'agit de l'équivalent de la Licence en Chine) et leur L3 LEA à Tours.

Cette formation est également ouverte à tout autre étudiant étranger qui respecte les conditions d'admission. Toutefois ces étudiants n'obtiendront pas de double diplôme à la fin de leur année à Tours.

- Conditions d'admission

- Ouvert aux étudiants individuels et aux étudiants d'échange inscrits dans une filière d'étude du français/parcours « français des affaires » dans une université étrangère
- Niveau B2 en français (DELFL, TCF, TEF) et en anglais exigé (TOEFL, TOEIC)
- Niveau d'études bac+3 / sélection des candidats sur dossier

- Objectifs de l'annexe financière

Cette formation, qui nous a permis d'accueillir une dizaine d'étudiants de SCNU entre 2016 et 2018, est restée en attente depuis quelques années. Elle vient d'être relancée. En septembre 2023 nous avons ainsi accueilli dix étudiants de Canton à Tours.

Cette collaboration est amenée à se développer : en 2022-23 SCNU a répondu à un appel à projet chinois pour renforcer notre collaboration et développer des cours communs avec nous, bien avant la venue de leurs étudiants en L3 à Tours. Il s'agit de cours en présentiel ou en distanciel qui portent sur différents aspects de LEA et sur le FLE (cours assurés par le CUEFEE) de façon à faciliter l'intégration des étudiants chinois en L3. Ce projet a été retenu par les autorités chinoises.

La formation fait partie de la nouvelle offre de formation. Cette annexe financière a pour but de nous permettre d'accueillir les étudiants de Canton (SCNU) à la rentrée prochaine, en septembre 2024, et aux suivantes.

Unités d'enseignement	Elements pédagogiques	Coef.	ECTS	CM	TD	TP	Charge étudiant	Durée totale étudiant	Heures eq TD
<b>SEMESTRE 5</b>									
<b>Module 5.1 Langue A (Anglais)</b>		<b>8</b>	<b>8</b>	<b>22</b>	<b>46</b>			<b>68</b>	<b>79</b>
	EP 5.1.1 Civilisation anglophone	5	5	22	22			44	55
	EP 5.1.2 Grammaire/Traduction	3	3	0	24			24	24
<b>Module 5.2 Français pour étrangers</b>		<b>8</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>68</b>			<b>68</b>	<b>68</b>
	EP 5.2.1 Langue écrite (C1)	4	3	0	24			24	24
	EP 5.2.2 Langue orale (C1)	4	3	0	24			24	24
	EP 5.2.3 Préparation au stage du S6		2	0	20			20	20
<b>Module 5.3 Matières d'application</b>		<b>8</b>	<b>8</b>	<b>46</b>	<b>24</b>			<b>70</b>	<b>93</b>
	EP 5.3.1 Initiation au droit	3	3	22	0			22	33
	EP 5.3.2 Economie	3	3	24	0			24	36
	EP 5.3.3 Gestion	2	2	0	24			24	24
<b>Module 5.4 Compétences transversales</b>		<b>6</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>48</b>			<b>48</b>	<b>48</b>
	EP 5.4.1 Culture et Société	3	3	0	24			24	24
	EP 5.4.2 Méthodologie	3	3	0	24			24	24
<b>TOTAL SEMESTRE 5</b>		<b>30</b>	<b>30</b>	<b>68</b>	<b>186</b>			<b>254</b>	<b>288</b>

<b>SEMESTRE 6</b>									
<b>Module 6 SEJOUR A L'ETRANGER</b>		<b>30</b>	<b>30</b>						
	Stage en entreprise en France			Les stages sont choisis par l'étudiant en accord avec le responsable de la zone géographique concernée					
<b>Total S6</b>		<b>30</b>	<b>30</b>						
<b>Total année (S5+S6)</b>		<b>60</b>	<b>60</b>						

	En bleu, apparaissent les EP spécifiques au parcours et dispensés par le CUEFEE
	En mauve, apparaissent les EP spécifiques au parcours et dispensés par la filière LEA
	En vert, apparaissent les EP mutualisés et correspondant à d'autres cours déjà dispensés par la filière LEA

**Commission des moyens du 19 avril 2024**

Conseil d'administration du 13 mai 2024

Avis N°2024\_12

Objet : Création ou modification de Tarifs DU\_DIU

**Références :**

AD2 - Annexes financières - pièces 07 à 18

**Exposé de la décision :**

Présentation des tarifs de formation continue création ou modification

**1. Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Validation de la modification des tarifs du DIU CHIRURGIE DU RACHIS pièce 07 :

**Tarif formation continue : 1 700 €**

**Tarif formation initiale droits spécifiques : 457 €**

**2. Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Validation de la modification des tarifs du DIU PREVENTION ET PRISE EN CHARGE DES INFECTIONS OSTEO-ARTICULAIRES pièce 08 :

**Tarif formation continue : 2 000 €**

**Tarif formation initiale droits spécifiques : 830€**

**3. Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Validation de la modification des tarifs du DU MICROCHIRURGIE EXPÉRIMENTALE ET ANATOMIE CHIRURGICALE APPLIQUÉE pièce 09 :

**Tarif formation initiale droits spécifiques – internes : 1 330 €**

**Tarif formation initiale droits spécifiques – médecin en DMS-DFMSA : 3 000 €**

**4. Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Validation de la modification des tarifs du DIU MÉDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION pièce 10 :

**Tarif formation continue : 1 400 €**

**5. Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Validation de la modification des tarifs du DIU PATHOLOGIE DE LA MUQUEUSE BUCCALE pièce 11 :

**Tarif formation continue : 1 510 €**

**6. Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Validation de la modification des tarifs du DIU SIMULATION EN SCIENCES DE LA SANTÉ pièce 12 :

**Tarif formation continue : 2 070 €**

**Tarif formation initiale droits spécifiques : 860 €**

**7. Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Validation de la modification des tarifs du DIU COORDINATION EN GERONTOLOGIE pièce 13 :

**Tarif formation continue : 1 950 €**

**8. Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Validation du tarif du nouveau DIU CARDIOLOGIE PEDIATRIQUE ET CONGENITALE pièce 14 :

**Tarif formation continue : 1 200 €**

**Tarif formation initiale droits spécifiques : 350€**

**9. Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Validation du tarif du nouveau DU LES MALADIES DU NEURONE MOTEUR pièce 15 :

**Tarif formation continue 1 300 €**

**10. Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Validation du tarif du nouveau DU SANTÉ SEXUELLE pièce 16 :

**Tarif formation continue 1 800 €**

**11. Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Validation de la modification des tarifs du DU MEDIATION ET GESTION DE CONFLITS pièce 17 :

**Tarif formation continue tarif normal : 3 940 €**

**Tarif formation continue réduit : 2 340 €**

**12. Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Validation de la modification des tarifs du DAEU Sonate pièce 18 :

**Tarif formation continue tarif normal : 1 350 €**

**13. Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Suppression des tarifs réduits pour :

- DIU Imagerie néphro-urologie
- DIU Hypertension artérielle et risque cardiovasculaire et rénal
- DIU Hypertension artérielle et ses complications cardiovasculaires et rénales
- DIU Simulation en sciences de la santé
- DIU Phytothérapie

Suppression du DIU Prise en charge de l'infection par le VIH et du DIU Echographie en gynécologie obstétrique.

**Avis de la commission :**

VOTE *groupé* sur l'ensemble des tarifications proposées : acceptation à l'unanimité des tarifications proposées

Le « document unique de politique de tarification de la Formation Continue à l'Université de Tours » (règlementaire), sera mis à jour en conséquence

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS				
Intitulé du diplôme		Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
<b>DIU CHIRURGIE DU RACHIS</b>		<b>1700 €</b>		<b>700 €</b>
	Nbre stagiaires	<b>3</b>		<b>3</b>
	Nbre total stagiaires		<b>6</b>	
	Tarif moyen		<b>1200</b>	
	Formation sur une année complète (oui/non)		non	
	Formation <u>exclusivement</u> hors des locaux de l'UT (oui/non)		oui	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **7 200 €**

### COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés		302 €/h	- €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	- €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	552 €	
- Autres (honoraires de formation...)	12 h		- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités				
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>12 h</b>	<b>46 €/h</b>	<b>552,00 €</b>	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>0 h</b>		<b>- €</b>

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	114 h	
- autre :		
<b>TOTAL</b>	<b>114 h</b>	

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	126 h	
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	12 h	
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	126 h	552,00 €

### COÛTS SPECIFIQUES

Kit pédagogique		
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		35 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		300 €
Reversement partenaire		
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>		<b>335 €</b>

<b>I - TOTAL COÛTS DIRECTS</b>		<b>887 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>88%</b>	<b>6 313 €</b>

### COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	- €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	- €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	- €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>957,73 €</b>	<b>- €</b>	<b>75,10 €</b>	<b>- €</b>

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1118,52 €	- €	87,71 €	1052,48 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	- €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	238,62 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1609,96 €</b>	<b>- €</b>	<b>126,24 €</b>	<b>1291,10 €</b>

<b>II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>- €</b>	<b>1 291,10 €</b>
------------------------------------	------------	-------------------

<b>III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)</b>		<b>2 178,10 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être &gt; 0)</b>	<b>70%</b>	<b>5 021,90 €</b>

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	363,02 €
dont coûts directs	147,83 €
dont coûts indirects	215,18 €
Coût complets de l'heure de formation	17,28652291
Marge sur coûts directs	1052,17 €
en % du tarif de vente	88%
Marge sur coûts complets	836,98 €
en % du tarif de vente	70%
Nombre minimum de stagiaires	2
Tarification minimum	364,00 €

**GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du diplôme	<b>DIU PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES INFECTIONS OSTÉO-ARTICULAIRES</b>	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
		<b>2 000 €</b>		<b>1 000 €</b>
	Nbre stagiaires	1		7
	Nbre total stagiaires		8	
	Tarif moyen		1125	
	Formation sur une année complète (oui/non)		non	
	Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)		oui	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **9 000 €**

**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	10 h	302 €/h	3 022 €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	- €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €	
- Autres (honoraires de formation...)		-	- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités				
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>10 h</b>	<b>302 €/h</b>	<b>3 021,61 €</b>	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>0 h</b>		<b>- €</b>

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation		
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	52 h		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			
- autre :			
<b>TOTAL</b>	<b>52 h</b>		<b>Coût total des heures de formation pour l'UT</b>

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	62 h	
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	10 h	3 021,61 €
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	62 h	

**COÛTS SPECIFIQUES**

Kit pédagogique			
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			50 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			100 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			80 €
Reversement partenaire			
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>			<b>230 €</b>

<b>I - TOTAL COÛTS DIRECTS</b>	<b>3 252 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>64% 5 748 €</b>

**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	- €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	- €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	- €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>957,73 €</b>	<b>- €</b>	<b>75,10 €</b>	<b>- €</b>

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	118,52 €	- €	87,71 €	877,07 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	- €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	198,85 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 609,96 €</b>	<b>- €</b>	<b>126,24 €</b>	<b>1 075,92 €</b>

**II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS - € 1 075,92 €**

<b>III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)</b>	<b>4 327,52 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être &gt; 0)</b>	<b>52% 4 672,48 €</b>

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	540,94 €
dont coûts directs	406,45 €
dont coûts indirects	134,49 €
Coût complets de l'heure de formation	69,79876627
Marge sur coûts directs	718,55 €
en % du tarif de vente	64%
Marge sur coûts complets	584,06 €
en % du tarif de vente	52%
Nombre minimum de stagiaires	4
Tarif minimum	541,00 €

**GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du diplôme		<b>D.U MICROCHIRURGIE EXPÉRIMENTALE ET ANATOMIE CHIRURGICALE APPLIQUÉE</b>	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
			<b>3 680 €</b>	<b>3 410 €</b>	<b>1 500 €</b>
		Nbre stagiaires	<b>1</b>		<b>10</b>
		Nbre total stagiaires	<b>11</b>		
		Tarif moyen	<b>1698,181818</b>		
		Formation sur une année complète (oui/non)	non		
		Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **18 680 €**

**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	15 h	302 €/h	- €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	3 013 €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires	45 h	61 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	2 070 €	
- Autres (honoraires de formation...)			- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités			- €	
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>60 h</b>	<b>85 €/h</b>	<b>5 082,77 €</b>	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>0 h</b>		<b>- €</b>

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre : Autonomie entraînement à la chirurgie manuelle	27 h	
<b>TOTAL</b>	<b>27 h</b>	

<b>TOTAUX</b>	nb heures de formation (pour l'apprenant)	87 h	
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	60 h	5 082,77 €
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	87 h	

**COÛTS SPECIFIQUES**

Kit pédagogique		
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		5 500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		
Reversement partenaire		
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>		<b>5 500 €</b>

<b>I - TOTAL COÛTS DIRECTS</b>	<b>10 583 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>43%</b> <b>8 097 €</b>

**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	2 073,55 €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	1 408,03 €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	376,95 €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	647,40 €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>957,73 €</b>	<b>- €</b>	<b>75,10 €</b>	<b>4 505,93 €</b>

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	5 262,41 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	1 119,03 €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	1 193,10 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 609,96 €</b>	<b>- €</b>	<b>126,24 €</b>	<b>7 574,54 €</b>

<b>II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>- €</b>	<b>12 080,46 €</b>
------------------------------------	------------	--------------------

<b>III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)</b>	<b>22 663,23 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être &gt; 0)</b>	<b>-21%</b> <b>3 983,23 €</b>

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	2 060,29 €
dont coûts directs	962,07 €
dont coûts indirects	1 098,22 €
Coût complets de l'heure de formation	260,4968675
Marge sur coûts directs	736,11 €
en % du tarif de vente	43%
Marge sur coûts complets	-362,11 €
en % du tarif de vente	-21%
Nombre minimum de stagiaires	14
Tarif minimum	2 061,00 €

**GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du diplôme	<b>DIU Médecine et biologie de la reproduction</b>	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
		<b>1 400 €</b>		<b>552 €</b>
	Nbre stagiaires	<b>3</b>		<b>4</b>
	Nbre total stagiaires		<b>7</b>	
	Tarif moyen	<b>915,4285714</b>		
	Formation sur une année complète (oui/non)	non		
	Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)	non		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **6 408 €**

**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	3 h	302 €/h	906 €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	- €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires	17 h	46 €/h	782 €	
- Autres (honoraires de formation...)			- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités			- €	
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>20 h</b>	<b>84 €/h</b>	<b>1 688,48 €</b>	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>0 h</b>		<b>- €</b>

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	40 h	
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre :		
<b>TOTAL</b>	<b>40 h</b>	

<b>TOTAUX</b>	nb heures de formation (pour l'apprenant)	60 h	1 688,48 €
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	20 h	
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	60 h	

**COÛTS SPECIFIQUES**

Kit pédagogique		
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		50 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		100 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		80 €
Reversement partenaire		
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>		<b>230 €</b>

<b>I - TOTAL COÛTS DIRECTS</b>	<b>1 918 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>70%</b> <b>4 490 €</b>

**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**

**COÛTS DE SOUTIEN**

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	691,18 €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	469,34 €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	125,65 €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	215,80 €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>957,73 €</b>	<b>- €</b>	<b>75,10 €</b>	<b>1 501,98 €</b>

**COÛTS DE SUPPORT**

	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	1 754,14 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	373,01 €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	397,70 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 609,96 €</b>	<b>- €</b>	<b>126,24 €</b>	<b>2 524,85 €</b>

<b>II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>- €</b>	<b>4 026,82 €</b>
------------------------------------	------------	-------------------

<b>III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)</b>	<b>5 945,30 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être &gt; 0)</b>	<b>7%</b> <b>462,70 €</b>

**Chiffes clés / stagiaire**

Coûts complets	849,33 €
dont coûts directs	274,07 €
dont coûts indirects	575,26 €
Coût complets de l'heure de formation	99,08836634
Marge sur coûts directs	641,36 €
en % du tarif de vente	70%
Marge sur coûts complets	66,10 €
en % du tarif de vente	7%
Nombre minimum de stagiaires	7
Tarif minimum	850,00 €

**GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du diplôme	<b>DIU Pathologie de la muqueuse buccale</b>	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
		<b>1510 €</b>		<b>703 €</b>
	Nbre stagiaires	<b>8</b>		<b>1</b>
	Nbre total stagiaires		<b>9</b>	
	Tarif moyen	<b>1420,333333</b>		
	Formation sur une année complète (oui/non)	non		
	Formation <u>exclusivement</u> hors des locaux de l'UT (oui/non)	oui		

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **12 783 €**

**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	26 h	302 €/h	7 856 €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	- €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	138 €	
- Autres (honoraires de formation...)			- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)			- €	
Indemnités	3 h	201 €/h	255 €	
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>29 h</b>	<b>284 €/h</b>	<b>8 249,17 €</b>	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)			- €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>		<b>0 h</b>	

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation		
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	34 h		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			
<b>TOTAL</b>	<b>34 h</b>		<b>Coût total des heures de formation pour l'UT</b>
TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	63 h	
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	29 h	
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	63 h	8 249,17 €

COÛTS SPECIFIQUES			
Kit pédagogique			
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			500 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			
Reversement partenaire			
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>			<b>500 €</b>

<b>I - TOTAL COÛTS DIRECTS</b>	<b>8 749 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>32%</b> <b>4 034 €</b>

**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	- €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	- €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	- €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>957,73 €</b>	<b>- €</b>	<b>75,10 €</b>	<b>- €</b>

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	2 543,50 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	- €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	576,66 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 609,96 €</b>	<b>- €</b>	<b>126,24 €</b>	<b>3 120,16 €</b>

<b>II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>- €</b>	<b>3 120,16 €</b>
------------------------------------	------------	-------------------

<b>III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)</b>	<b>11 869,34 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être &gt; 0)</b>	<b>7%</b> <b>913,66 €</b>

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1 318,82 €
dont coûts directs	795,38 €
dont coûts indirects	530,81 €
Coût complets de l'heure de formation	231,56656
Marge sur coûts directs	641,26 €
en % du tarif de vente	45%
Marge sur coûts complets	110,45 €
en % du tarif de vente	8%
Nombre minimum de stagiaires	11
Tarif minimum	1 327,00 €

**GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du diplôme	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
<b>DIU COORDINATION EN GERONTOLOGIE</b>	<b>1950 €</b>		
Nbre stagiaires	5		
Nbre total stagiaires		5	
Tarif moyen		1950	
Formation sur une année complète (oui/non)		non	
Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)		non	

**CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL 9 750 €**
**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	4 h	302 €/h	1209 €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	- €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires	10 h	61 €/h	610 €	
- Vacataires fonctionnaires	7 h	46 €/h	322 €	
- Autres (honoraires de formation...)			- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités			255 €	
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>21 h</b>	<b>114 €/h</b>	<b>2 395,64 €</b>	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>0 h</b>		<b>- €</b>

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	28 h	
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement	82 h	
- autre : Plateforme Sidex et séminaires locaux		
<b>TOTAL</b>	<b>110 h</b>	

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	131 h	
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	21 h	2 395,64 €
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	131 h	

**COÛTS SPECIFIQUES**

Kit pédagogique	64 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	1000 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	200 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	200 €
Reversement partenaire	
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>	<b>1 464 €</b>

<b>I - TOTAL COÛTS DIRECTS</b>	<b>3 860 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>60%</b>
	<b>5 890 €</b>

**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	725,74 €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	492,81 €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	131,93 €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	226,59 €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>957,73 €</b>	<b>- €</b>	<b>75,10 €</b>	<b>1 577,07 €</b>

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1118,52 €	- €	87,71 €	1 841,84 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	391,66 €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	417,58 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 609,96 €</b>	<b>- €</b>	<b>126,24 €</b>	<b>2 651,09 €</b>

<b>II - TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>- €</b>	<b>4 228,16 €</b>
-----------------------------------	------------	-------------------

<b>III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)</b>	<b>8 087,80 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être &gt; 0)</b>	<b>17%</b>
	<b>1 662,20 €</b>

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1 617,56 €
dont coûts directs	
dont coûts indirects	
Coût complets de l'heure de formation	
Marge sur coûts directs	
en % du tarif de vente	
Marge sur coûts complets	
en % du tarif de vente	
Nombre minimum de stagiaires	
Tarif minimum	

**GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

		Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
Intitulé du diplôme	<b>DIU Cardiologie pédiatrique congénitale</b>		1200 €	520 €
	Nbre stagiaires	8		2
	Nbre total stagiaires		10	
	Tarif moyen		1064	
	Formation sur une année complète (oui/non)		non	
	Formation <u>exclusivement</u> hors des locaux de l'UT (oui/non)		non	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **10 640 €**

**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	2 h	302 €/h	- €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	402 €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires	33 h	61 €/h	- €	
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	1518 €	
- Autres (honoraires de formation...)				
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités			1050 €	
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>35 h</b>	<b>85 €/h</b>	<b>2 969,70 €</b>	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>0 h</b>		<b>- €</b>

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation		
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	70 h		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			
autre :			
<b>TOTAL</b>	<b>70 h</b>		<b>Coût total des heures de formation pour l'UT</b>
TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	105 h	
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	35 h	2 969,70 €
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	105 h	

**COÛTS SPECIFIQUES**

Kit pédagogique		
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)		300 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)		50 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)		150 €
Reversement partenaire		
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>		<b>500 €</b>

<b>I - TOTAL COÛTS DIRECTS</b>	<b>3 470 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>67%</b>
	<b>7 170 €</b>

**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	1209,57 €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	821,35 €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	219,89 €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	377,65 €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>957,73 €</b>	<b>- €</b>	<b>75,10 €</b>	<b>2 628,46 €</b>

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1118,52 €	- €	87,71 €	3 069,74 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	652,77 €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	695,97 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 609,96 €</b>	<b>- €</b>	<b>126,24 €</b>	<b>4 418,48 €</b>

<b>II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>- €</b>	<b>7 046,94 €</b>
------------------------------------	------------	-------------------

<b>III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)</b>	<b>10 516,64 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être &gt; 0)</b>	<b>1%</b>
	<b>123,36 €</b>

**Chiffes clés / stagiaire**

Coûts complets	1051,66 €
dont coûts directs	346,97 €
dont coûts indirects	704,69 €
Coût complets de l'heure de formation	300,4753677
Marge sur coûts directs	717,03 €
en % du tarif de vente	67%
Marge sur coûts complets	12,34 €
en % du tarif de vente	1%
Nombre minimum de stagiaires	10
Tarif minimum	1052,00 €

**GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du diplôme	<b>DU Les maladies du neurone moteur</b>	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
		<b>1300 €</b>		
	Nbre stagiaires	<b>14</b>		
	Nbre total stagiaires		<b>14</b>	
	Tarif moyen		<b>1300</b>	
	Formation sur une année complète (oui/non)		non	
	Formation <b>exclusivement</b> hors des locaux de l'UT (oui/non)		oui	

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL **18 200 €**

**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	5 h	302 €/h	1511 €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	- €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires	5 h	61 €/h	305 €	
- Vacataires fonctionnaires	82 h	46 €/h	3 772 €	
- Autres (honoraires de formation...)			- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)			- €	
Indemnités		201 €/h	1 050 €	
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>92 h</b>	<b>72 €/h</b>	<b>6 637,80 €</b>	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>0 h</b>		<b>- €</b>

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation		
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI			
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement			
- autre :			
<b>TOTAL</b>	<b>0 h</b>		<b>Coût total des heures de formation pour l'UT</b>

<b>TOTAUX</b>	nb heures de formation (pour l'apprenant)	92 h	
	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	92 h	
	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	92 h	6 637,80 €

**COÛTS SPECIFIQUES**

Kit pédagogique			
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			600 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			
Reversement partenaire			
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>			<b>600 €</b>

<b>I - TOTAL COÛTS DIRECTS</b>	<b>7 238 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>60%</b>
	<b>10 962 €</b>

**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	- €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	- €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	- €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	- €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>957,73 €</b>	<b>- €</b>	<b>75,10 €</b>	<b>- €</b>

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	8 069,03 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	- €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	1 829,41 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 609,96 €</b>	<b>- €</b>	<b>126,24 €</b>	<b>9 898,45 €</b>

<b>II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>- €</b>	<b>9 898,45 €</b>
------------------------------------	------------	-------------------

<b>III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)</b>	<b>17 136,25 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être &gt; 0)</b>	<b>6%</b>
	<b>1 063,75 €</b>

Chiffes clés / stagiaire (incorrects)	
Coûts complets	1 224,02 €
dont coûts directs	482,52 €
dont coûts indirects	1 234,89 €
Coût complets de l'heure de formation	280,0127877
Marge sur coûts directs	817,48 €
en % du tarif de vente	63%
Marge sur coûts complets	-417,41 €
en % du tarif de vente	-32%
Nombre minimum de stagiaires	20
Tarif minimum	1 718,00 €

**GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

		Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
Intitulé du diplôme	<b>DU SANTE SEXUELLE</b>	<b>1 800 €</b>		
	Nbre stagiaires	17		
	Nbre total stagiaires		17	
	Tarif moyen		1800	
	Formation sur une année complète (oui/non)		non	
	Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)		non	

**CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL 30 600 €**
**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	4 h	302 €/h	1 209 €	
- Maîtres de conférences et assimilés	4 h	201 €/h	703 €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	4 h	124 €/h	495 €	
- Vacataires non fonctionnaires	66 h	61 €/h	4 026 €	
- Vacataires fonctionnaires	14 h	46 €/h	644 €	
- Autres (honoraires de formation...)			- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €	
Indemnités			1 050 €	
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>92 h</b>	<b>89 €/h</b>	<b>8 127,07 €</b>	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH		302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	- €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	10 h	124 €/h	1 239 €
- Vacataires non fonctionnaires	9 h	61 €/h	549 €
- Vacataires fonctionnaires	17 h	46 €/h	782 €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>36 h</b>		<b>2 569,62 €</b>

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI		
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre :		
<b>TOTAL</b>	<b>0 h</b>	

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	Coût total des heures de formation pour l'UT
		92 h	128 h	10 696,68 €
		128 h		

**COÛTS SPECIFIQUES**

Kit pédagogique			
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			400 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			150 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			650 €
Reversement partenaire			
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>			<b>1 200 €</b>

<b>I - TOTAL COÛTS DIRECTS</b>		<b>11 897 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>61%</b>	<b>18 703 €</b>

**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	3 162,16 €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	2 147,24 €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	574,84 €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	987,29 €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>957,73 €</b>	<b>- €</b>	<b>75,10 €</b>	<b>6 871,54 €</b>

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	8 025,18 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	1 706,52 €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	1 819,47 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 609,96 €</b>	<b>- €</b>	<b>126,24 €</b>	<b>11 551,17 €</b>

<b>II - TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>- €</b>	<b>18 422,70 €</b>
-----------------------------------	------------	--------------------

<b>III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II ou II2)</b>		<b>30 319,39 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être &gt; 0)</b>	<b>1%</b>	<b>280,61 €</b>

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	1 783,49 €
dont coûts directs	699,80 €
dont coûts indirects	1 083,69 €
Coût complets de l'heure de formation	331,359434
Marge sur coûts directs	1 100,20 €
en % du tarif de vente	61%
Marge sur coûts complets	16,61 €
en % du tarif de vente	1%
Nombre minimum de stagiaires	17
Tarification minimum	1 784,00 €

**GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS**

Intitulé du diplôme	DU Médiation et gestion des conflits - 2024-2025	Tarif Normal FC	Tarif Réduit	Tarif 3 FI
		3 940 €	2 340 €	
	Nbre stagiaires	12	6	
	Nbre total stagiaires	18		
	Tarif moyen	3406,66667		
	Formation sur une année complète (oui/non)	non		
	Formation exclusivement hors des locaux de l'UT (oui/non)	non		

**CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL 61 320 €**
**COÛTS DIRECTS**

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation	Zones à renseigner
- Professeurs des universités, hospitalo-universitaires et assimilés	59 h	302 €/h	- €	
- Maîtres de conférences et assimilés		201 €/h	11 750 €	
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €	
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €	
- Doctorants contractuels	29 h	93 €/h	- €	
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €	
- Vacataires non fonctionnaires		61 €/h	1 769 €	
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €	
- Autres (honoraires de formation...)		201 €/h	- €	
- Si statut inconnu (Coût moyen)			- €	
Indemnités			621 €	
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>88 h</b>	<b>162 €/h</b>	<b>14 139,79 €</b>	

COÛTS ADDITIONNELS DE PERSONNEL FORMATION (heures co-animées ou de suivi individuel ou des options)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés dont PU-PH	21 h	302 €/h	- €
- Maîtres de conférences et assimilés dont MCU-PH		201 €/h	4 218 €
- Professeurs agrégés et assimilés		217 €/h	- €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		173 €/h	- €
- Doctorants contractuels		93 €/h	- €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires		124 €/h	- €
- Vacataires non fonctionnaires	21 h	61 €/h	- €
- Vacataires fonctionnaires		46 €/h	- €
- Si statut inconnu (Coût moyen)		201 €/h	- €
<b>SOUS-TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION</b>	<b>21 h</b>		<b>4 217,87 €</b>

Dans le cas où l'université de Tours ne supporte pas de coût de personnel de formation spécifiquement pour cette action de formation (par exemple, un DU comprenant des heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD ou un DIU comprenant des heures de formation dispensées par une autre université)	Nombre d'heures de formation	Coût total des heures de formation pour l'UT
- nombre d'heures de formation dispensées dans le cadre de l'offre LMD, destinées principalement aux étudiants en FI	88 h	
- nombre d'heures de formation dispensées par un autre établissement		
- autre :		
<b>TOTAL</b>		<b>88 h</b>

TOTAUX	nb heures de formation (pour l'apprenant)	nb heures dispensées par des personnels de l'université de Tours	nb total d'heures dispensées (pour l'ensemble des personnels d'enseignement)	Coût total des heures de formation pour l'UT
	175 h	109 h	196 h	18 357,66 €

**COÛTS SPECIFIQUES**

Kit pédagogique	72 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	200 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	540 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	590 €
Reversement partenaire	23 424 €
<b>TOTAL COÛTS SPECIFIQUES</b>	<b>24 826 €</b>

<b>I - TOTAL COÛTS DIRECTS</b>	<b>43 184 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être &gt; 0)</b>	<b>30%</b>
	<b>18 136 €</b>

**COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")**

COÛTS DE SOUTIEN				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total (proportionnel au nombre d'inscrits)	Coût à l'heure de formation	Coût total (proportionnel au nombre d'heures dispensées par UnivTours)
- Appui à la formation	440,73 €	- €	34,56 €	3 023,92 €
- Documentation	299,27 €	- €	23,47 €	2 053,37 €
- Valorisation et appui à la recherche	80,12 €	- €	6,28 €	549,71 €
- Vie étudiante	137,60 €	- €	10,79 €	944,13 €
<b>TOTAL COÛTS DE SOUTIEN</b>	<b>957,73 €</b>	<b>- €</b>	<b>75,10 €</b>	<b>6 571,14 €</b>

COÛTS DE SUPPORT				
	Coût par étudiant pour l'année universitaire	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	1 118,52 €	- €	87,71 €	7 674,35 €
- Patrimoine immobilier	237,85 €	- €	18,65 €	1 631,91 €
- Système d'information et numérique	253,59 €	- €	19,88 €	1 739,93 €
<b>TOTAL COÛTS DE SUPPORT</b>	<b>1 609,96 €</b>	<b>- €</b>	<b>126,24 €</b>	<b>11 046,20 €</b>

<b>II - TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>	<b>- €</b>	<b>17 617,34 €</b>
-----------------------------------	------------	--------------------

<b>III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II ou II2)</b>	<b>60 801,00 €</b>
<b>MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être &gt; 0)</b>	<b>1%</b>
	<b>519,00 €</b>

Chiffes clés / stagiaire		
Coûts complets		3 377,83 €
	dont coûts directs	2 399,09 €
	dont coûts indirects	978,74 €
Coût complets de l'heure de formation		347,4342886
Marge sur coûts directs		1 007,57 €
	en % du tarif de vente	30%
Marge sur coûts complets		28,83 €
	en % du tarif de vente	1%
Nombre minimum de stagiaires		18
Tarification minimum		3 378,00 €



**Contrat de consortium SONATE**  
**Relevé de décisions du Comité de pilotage du consortium SONATE**  
**A distance le 21 février 2024**

**1) Validation des droits de formation pour le DAEU SONATE pour l'année 2024-2025 (à partir de la SA13 et SB13) par les membres du COPIL : à l'unanimité des présents avec procuration**

*Le montant des droits de formation pour la formation complète du DAEU SONATE seront de 1250 euros. Les droits d'inscription à l'université (170 euros en 2023-24) s'ajoutent à ces droits de formation*

Joel Oudinet – Président du COPIL SONATE, le 21 février 2024

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Joel Oudinet", written over a faint, circular stamp or watermark.

# Document unique de politique générale de tarification de la formation continue à l'université de Tours **2024-2025**

Cette version des tarifs de formation continue pour l'année universitaire 2024-25 vient remplacer la version précédente (délibération n° 2024-025 du conseil d'administration du 11 mars 2024).

Les modifications par rapport à la version précédente sont identifiées en rouge.

## Objet des présentes modifications :

- création de 3 DU, rattachés à l'UFR de Médecine
- modification de tarifs de plusieurs DU-DIU rattachés à l'UFR de Médecine ou à l'UFR de DESS
- suppression de tarifs réduits de plusieurs DU-DIU rattachés à l'UFR de Médecine
- suppression de 2 DU-DIU rattachés à l'UFR de Médecine
- modification de tarif du DAEU A Sonate rattaché à l'UFR L&L et DAEU B Sonate rattaché à l'UFR S&T
- correction d'une erreur matérielle sur le Master "Management de la qualité et des projets" rattaché à l'IAE et sur la formation "Littérature pour la jeunesse" rattachée à l'UFR L&L

Tarifs de formation continue des formations  
**"en insertion"**  
 (formations accueillant principalement des étudiants,  
 et gérées par les UFR)

**Tarifs 2024-2025**

Intitulé de la formation	TARIF
--------------------------	-------

<b>BUT et LP dans secteur tertiaire</b>	
1ère et 2e année	4 500 €
3e année	5 500 €
<b>BUT et LP dans secteur secondaire</b>	
1ère et 2e année	5 000 €
3e année	6 000 €

<b>Licence générale dont santé (médecine, pharma, sage-femme)</b>	
1ère et 2e année	2 570 €
3e année	3 600 €

<b>Master dans secteur tertiaire dont santé (médecine, pharma, sage-femme)</b>	
1ère année	4 500 €
2e année	5 500 €
<b>Master dans secteur secondaire</b>	
1ère année	5 000 €
2e année	6 000 €

Diplôme d'ingénieur	22€/h
---------------------	-------

Doctorat	1 450 €
----------	---------

Capacités d'orthophonie (tarif pour les 5 ans)	15 790 €	6 210 €
Capacités d'orthoptie (tarif pour les 3 ans)	8 850 €	3 110 €

Les tarifs réduits 2023-24 restent en application pour les stagiaires ayant débuté un parcours de formation avant la rentrée 2024 jusqu'à leur diplôme.

<b>PREPARATION AUX CONCOURS</b>	
Préparation aux concours du CAPES	1 310 €
Préparation de l'agrégation externe	1 310 €

<b>INSCRIPTION AUX MODULES</b>	
Frais forfaitaires	260 €
+ Taux horaire Insertion	
+ Taux horaire Titres d'ingénieurs	
+ Taux horaire groupes spécifiques	

<b>Réinscription et montant minimum</b>	
Réinscription sans heure de formation, hors cas de force majeure	280 €
Montant minimum de facturation	280 €

<b>Tarif pour les personnels de l'Université de Tours</b>	
Dans le cadre d'un Congé de Formation Professionnel (CFP) en insertion FI	320 €
Dans le cadre d'un Congé de Formation Professionnel (CFP) dans une formation en groupe spécifique FC	25% du tarif réduit de la formation (+ coût du séminaire pédagogique, le cas échéant)

Il est rappelé que, dans le cas d'un CFP, l'employeur ne prend pas en charge les frais de formation.

- CESR : tertiaire
- EPU : secondaire
- IAE : tertiaire
- IUT de Blois : selon le département
- IUT de Tours : selon le département
- UFR ASH : tertiaire
- UFR DESS : tertiaire
- UFR Lettres et Langues : tertiaire
- UFR Médecine : secondaire
- UFR Odontologie : secondaire
- UFR Sciences Pharmaceutiques : secondaire
- UFR Sciences et Techniques : secondaire

Tous les stagiaires inscrits dans ces formations ont accès à la commission d'aide à l'inscription en formation continue

## UFR Médecine

FORMATIONS		GESTION (UFR / SCFC)	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT
<b>formations accueillant principalement des étudiants, et gérées par l'UFR</b>					
<b>Capacités, AU, DU, DIU</b>					
Autres capacités en Médecine (addictologie, allergologie)		UFR	variable	1050€/an	-
Antibiotique et autres traitements anti-infectieux - DIU (une année sur deux)	DIU	UFR	84 h	1 290 €	1 010 €
Arthroscopie - DIU	DIU	UFR	96 h	1 090 €	-
Chirurgie de la main - DIU (formation sur deux ans)	DIU	UFR	160 h	2 030 €	1 700 €
Chirurgie de l'épaule et du coude - DIU	DIU	UFR	60 h	1 030 €	-
Chirurgie du pied et de la cheville - DIU	DIU	UFR	58 h	1 020 €	740 €
Chirurgie du rachis - DIU	DIU	UFR	126 h	<del>1 560 €</del> 1 700 €	-
Chirurgie mini-invasive - DIU	DIU	UFR	78 h	2 070 €	-
Echocardiographie - AU		UFR	76 h	1 070 €	-
Echocardiographie et imagerie cardio-vasculaire - DIU (formation sur deux ans)	DIU	UFR	152 h	2 140 €	1 580 €
Gynécologie obstétrique pour le médecin généraliste - DIU (formation sur un an)	DIU	UFR	64 h	1 620 €	1 215 €
Hématologie biologique - DIU	DIU	UFR	84 h	1 550 €	1 270 €
Hypertension artérielle et risque cardiovasculaire et rénal - DIU en présentiel	DIU	UFR	120 h	1 180 €	<del>1 080 €</del>
Hypertension artérielle et ses complications cardiovasculaire et rénales : une approche basée sur cas cliniques - DIU en e-learning	DIU	UFR	104 h	1 180 €	<del>1 080 €</del>
Imagerie nephro-urologique morphologique, fonctionnelle et interventionnelle - DIU	DIU	UFR	80 h	1 230 €	<del>1 140 €</del>
Immunopathologie - DIU	DIU	UFR	96 h	1 420 €	700 €
Investigateur en recherche clinique - DIU	DIU	UFR	56 h	1 490 €	1 420 €
Le sommeil et sa pathologie - DIU (formation sur 2 ans) (900€ la 1ère année + 500€ la 2e année)	DIU	UFR	104 h	1 400 €	-
Médecine et biologie de la reproduction - DIU	DIU	UFR	<del>54 h</del> 60 h	<del>1 100 €</del> 1 400 €	-
Microchirurgie expérimentale et anatomie chirurgicale appliquée - DU	DU	UFR	<del>108 h</del> 87 h	3 810 €	-
Prévention et prise en charge des infections ostéo-articulaires - DIU	DIU	UFR	<del>62 h</del> 64 h	<del>1 230 €</del> 2 000 €	950 €
<del>Prise en charge de l'infection par le VIH - DIU</del>	<del>DIU</del>	<del>UFR</del>	<del>80 h</del>	<del>1 070 €</del>	<del>910 €</del>
<del>Investigateur en</del> Recherche clinique - DIU	DIU	UFR	56 h	1 490 €	1 420 €
Réhabilitation de l'audition - DIU	DIU	UFR	48 h	1 070 €	790 €
Rythmologie et stimulation cardiaque - DIU (formation sur 2 ans)	DIU	UFR	60 h	3 040 €	2 480 €
Sénologie et pathologie mammaire - DIU	DIU	UFR	70 h	1 250 €	-
Surface oculaire - DIU	DIU	UFR	44 h	870 €	680 €
Techniques ultra-soniques en anesthésie-réanimation (TUSAR) / Module cardiovasculaire - DIU	DIU	UFR	82 h	1 520 €	1 240 €
Transplantation d'organes - DIU	DIU	UFR	60 h	980 €	700 €

pas accès à la  
commission  
d'aide

## formations accueillant principalement des stagiaires de formation continue, et gérées par la FOCAL

<b>Diplôme d'Etat</b>					
Diplôme d'Etat avec grade de Master - Infirmier Pratique Avancée (DE-IPA) (1ère année)		SCFC	469 h	5 000 €	-
Diplôme d'Etat avec grade de Master - Infirmier Pratique Avancée (DE-IPA) (2e année)		SCFC	469 h	5 300 €	-
<b>Capacités, AU, DU, DIU</b>					
Addictologie : troubles de l'usage de l'alcool - DIU	DIU	SCFC	100 h	1 560 €	1 090 €
Alimentation et santé - DU	DU	SCFC	82 h	1 760 €	1 040 €
Approche des innovations numériques et technologiques en gérontologie - DU	DU	SCFC	118 h	1 870 €	-
Autisme et Troubles du NeuroDéveloppement : de l'enfant à tous les âges de la vie - DIU	DIU	SCFC	80 h	1 950 €	-
Bégaïement et bredouillement, approches actuelles - DU	DU	SCFC	100 h	1 800 €	-
<del>Cardiologie pédiatrique et congénitale - DIU</del>	<del>DIU</del>	<del>SCFC</del>	<del>105 h</del>	<del>1 200 €</del>	-
Chirurgie ambulatoire - DIU	DIU	SCFC	74 h	1 600 €	-
Coordination en gérontologie - DIU	DIU	SCFC	<del>119 h</del> 131 h	<del>1 760 €</del> 1 950 €	-
Échographie d'acquisition - DIU	DIU	SCFC	variable	1 170 €	900 €
Echographie et techniques ultra-sonores - DIU	DIU	SCFC	variable	1 170 €	900 €
Echographie en gynécologie obstétrique - DIU	DIU	SCFC	100 h	1 660 €	-
<del>Echographie en gynécologie obstétrique (équivalence) - DIU</del>	<del>DIU</del>	<del>SCFC</del>	<del>0,75 h</del>	<del>450 €</del>	<del>450 €</del>
Echographie pour les chirurgiens du membre supérieur - DIU	DIU	SCFC	36 h	1 240 €	-
Echographie pour les chirurgiens et les traumatologues du sport du membre inférieur - DIU	DIU	SCFC	92 h	1 250 €	-
Education pour la santé / Education thérapeutique - DU	DU	SCFC	144 h	2 130 €	1 060 €
Entretien motivationnel dans le soin - DU	DU	SCFC	64 h	1 300 €	-
Expertise médicale du dommage corporel - DU	DU	SCFC	74 h	1 560 €	-
Expertise Psychiatrique - DU	DU	SCFC	72 h	1 750 €	-
Formation à la simulation en sciences de la santé - AU	AU	SCFC	35 h	1 250 €	730 €
Francophone Prévention-réadaptation cardiovasculaires en Tunisie - DU	DU	SCFC	67 h	1 660 €	-
Hygiène hospitalière (médecins) - DIU et AU Hygiène hospitalière (infirmiers, techniciens...) 1ère année	DIU	SCFC	87 h	1 180 €	880 €
Hygiène hospitalière (infirmiers, techniciens...) 2ème année - DIU	DIU	SCFC	50 h	870 €	680 €
Hypnose médicale - DU (formation sur 2 ans)	DU	SCFC	126 h	3 110 €	-
Initiation à la réflexion éthique dans la pratique soignante - DU	DU	SCFC	96 h	1 560 €	880 €
<del>Les maladies du neurone moteur - DU</del>	<del>DU</del>	<del>SCFC</del>	<del>92 h</del>	<del>1 300 €</del>	-
Médecine de la personne âgée - DIU	DIU	SCFC	122,5 h	1 760 €	-

pas accès à la  
commission  
d'aide

Médecine Manuelle - ostéopathie médicale sur 3 ans - DIU (formation sur 3 ans) 3e année seule pour les diplômés du DIU en 2 ans de l'université de Tours	DIU	SCFC	458 h 155 h	4 170 € 2 500 €	-
Pathologie de la muqueuse buccale - DIU	DIU	SCFC	63 h	<del>1 440 €</del> 1 510 €	-
Pédagogie médicale - DIU	DIU	SCFC	77 h	1 350 €	-
Physiologie, médecine et traumatologie du sport - DIU	DIU	SCFC	70 h	1 560 €	-
Prévention-réadaptation et éducation thérapeutique dans les pathologies cardiovasculaires - DIU	DIU	SCFC	99 h	1 760 €	1 330 €
Psychiatrie générale - DU (formation sur 3 ans)	DU	SCFC	217 h	8 360 €	-
Psychopathologie de la personne âgée - DIU	DIU	SCFC	70 h	1 400 €	770 €
Réadaptation respiratoire du Grand Ouest - DIU	DIU	SCFC	125 h	2 250 €	-
Santé sexuelle - DU	DU	SCFC	92 h	1 800 €	-
<del>Formation à la</del> Simulation en sciences de la santé avec application à la périnatalité et à la pédiatrie - DIU	DIU	SCFC	122 h	2 050 €	<del>1 770 €</del>
Soins infirmiers en réanimation médicale - DIU	DIU	SCFC	84 h	1 220 €	880 €
Soins continus - DU (1ère année du DIU Soins Palliatifs et d'Accompagnement)	DU	SCFC	129 h	2 380 €	980 €
Soins palliatifs et d'accompagnement - DIU (1 an, après avoir validé le DU Soins continus)	DIU	SCFC	91 h	1 550 €	560 €
Tabacologie et aide au sevrage tabagique - DIU	DIU	SCFC	60 h	1 250 €	880 €
Troubles du comportement alimentaire - DIU	DIU	SCFC	88 h	1 700 €	1 050 €
Troubles du spectre de l'autisme chez l'adulte - aspects médicaux et scientifiques - DIU	DIU	SCFC	108 h	1 350 €	-
<b>FORMATIONS NON DIPLOMANTES</b>					
Accompagnement des personnes autistes : 3 jours		SCFC	23 h	880 €	-
Echelle des Particularités Sensori-psychomotrices dans l'autisme (EPSA)		SCFC			
Compréhension des concepts et illustrations cliniques : 2 jours			14 h	680 €	-
Maîtrise et mise en pratique de l'outil : 1 jour			7 h	340 €	-
S'approprier les principes de l'accompagnement professionnel selon la méthode IPS		SCFC	21 h	800 €	-
Thérapie d'échange et de développement (TED)		SCFC			
Initiation théorique : 2 jours			14 h	680 €	-
Formation à la pratique : 1 jour			7 h	340 €	-
Formation spécifique des personnes pratiquant des procédures expérimentales - Module de base appliquant		SCFC	21 h	600 €	-
Formation spécifique des personnes concevant ou réalisant des procédures expérimentales - Module de base concepteur		SCFC	26 h	760 €	-
Formation réglementaire des personnes concevant ou réalisant des procédures expérimentales - Module Rongeurs lapins		SCFC	33 h	1 400 €	-

pas accès à la  
commission  
d'aide

<b>UFR Odontologie</b>					
FORMATIONS		GESTION (UFR / SCFC)	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT
<b>formations accueillant principalement des stagiaires de formation continue, et gérées par la FOCAL</b>					
Capacités, AU, DU, DIU					
Orthopédie dento-maxillo-faciale - DU (formation sur 2 ans)		SCFC	331 h	14 000 €	-

pas accès à la  
commission  
d'aide

## UFR ASH

FORMATIONS	GESTION (UFR / SCFC)	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT
<b>formations accueillant principalement des étudiants, et gérées par l'UFR</b>				
Diplôme d'Université				
Ethnomusicologie - DU	UFR	96 h	1 990 €	NA
Guide conférencier - Développement et protection du patrimoine culturel - DU	UFR	328 h	3 110 €	NA
Jazz et cultures musicales - DU	UFR	96 h	1 990 €	NA
Musicien intervenant (DUMI) - DU (formation sur deux ans)	UFR	1215 h	2 070 €	850 €
Musicien intervenant (DUMI) - DU (formation sur 3 ans)	UFR	960 h	3 110 €	1 280 €

pas ouvert

pas ouvert

pas ouvert

pas accès à la  
commission  
d'aide

## formations accueillant principalement des stagiaires de formation continue, et gérées par la FOCAL

Diplôme d'Université				
Case Management - Réussir ensemble l'accompagnement des parcours "complexes" - DU	SCFC	150 h	2 390 €	1 090 €
Clinique des violences sexuelles et psychotraumatologie - DU	SCFC	70 h	1 350 €	940 €
Histoire de vie en recherche et formation (DU HIRVIF) : approche expérientielle, recherche bibliographique - DU	SCFC	168 h	2 900 €	1 450 €
La musique et le tout petit, la musique l'enfant en situation de handicap - DU	SCFC	120 h	1 970 €	880 €
Pair-aidance croisée : théories et pratiques situées	SCFC	87 h	1 560 €	880 €
Patrimoine régional et médiation - DU	SCFC	78 h	1 560 €	780 €
Philosophie de l'Education et Pédagogie Contemporaine (PEPC) - DU	SCFC	99 h	1 450 €	990 €
Psychologie positive : santé, bien-être, qualité de vie - DU	SCFC	112 h	2 060 €	990 €
Techniques Projectives (DUTP) - Enfant et adolescent - DU	SCFC	116 h	1 660 €	830 €
Techniques Projectives (DUTP) - Adulte et personne âgée - DU	SCFC	116 h	1 660 €	830 €
MASTERS EN GROUPE SPECIFIQUE				
Master 2 - Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes (SIFA)	SCFC	300 h	6 210 €	3 210 €
Master 2 - Ingénierie et Fonctions d'ACcompagnement en Formation (IFAC)	SCFC	300 h	6 210 €	3 210 €

pas accès à la  
commission  
d'aidepas accès à la  
commission  
d'aide

UFR DESS				
FORMATIONS	GESTION (UFR / SCFC)	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT
<b>formations accueillant principalement des étudiants, et gérées par l'UFR</b>				
FORMATION NON DIPLÔMANTE				
Préparation aux concours des 3 fonctions publiques	UFR		680 €	-

formations accueillant principalement des stagiaires de formation continue, et gérées par la FOCAL				
Diplôme d'Université				
Médiation et gestion des conflits - DU	SCFC	<del>168 h</del> 175 h	<del>3 780 €</del> 3 940 €	<del>2 240 €</del> 2 340 €
Psychocriminologie - DU	SCFC	84 h	1 700 €	-

Pas d'accès à la commission d'aide
suppression du TR et accès à la commission d'aide

IAE				
FORMATIONS	GESTION (UFR / SCFC)	NB D'HEURES		
<b>formations accueillant principalement des étudiants, et gérées par l'UFR</b>				
Diplôme d'Université et Diplôme d'Etat				
Diplôme d'établissement d'étudiant entrepreneur (D2E)	UFR	62 h	1 950 €	-
DU Management spécialisé	UFR	70 h	1 950 €	-

suppression du TR et accès à la commission d'aide
---

formations accueillant principalement des stagiaires de formation continue, et gérées par la FOCAL				
Diplôme d'Université				
Qualité de vie, Conditions de travail et inclusion - DU		91 h	1 950 €	-
MASTERS EN GROUPE SPECIFIQUE				
Master 2 - Management des PME et entrepreneuriat	SCFC	399 h	7 950 €	5 600 €
Master 2 - Management de la qualité et des projets	SCFC	435 h	<del>7 970 €</del> 7 950 €	5 600 €
Master 2 - Management stratégique des entreprises	SCFC	392 h	7 950 €	5 600 €

suppression du TR et accès à la commission d'aide
---

pas accès à la commission d'aide
----------------------------------

UFR Lettres et Langues				
FORMATIONS	GESTION (UFR / SCFC)	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT
<b>formations accueillant principalement des stagiaires de formation continue, et gérées par la FOCAL</b>				
DAEU				
<b>DAEU A - Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires option A (littéraire)</b>	SCFC	330 h	1 350 €	550 €
A partir de la seconde année, inscription possible par matière				
- 1 matière (entre 60 et 90h, selon la matière)	SCFC		480 €	280 €
- 2 matières	SCFC		780 €	390 €
- 3 matières	SCFC		1 080 €	480 €
DAEU - Personnel de l'université	SCFC	330 h	550 €	
DAEU - Détenus	SCFC		550 €	
DAEU "Consortium SONATE" (en distanciel)				
DAEU A en distanciel au sein du consortium national SONATE	SCFC	340 h	<del>1 370 €</del> 1 420 €	-
<b>Inscription partielle (pour passage du DAEU sur plusieurs sessions), forfait + matière choisie</b>				
forfait			170 €	
1 matière obligatoire		100 h	400 €	
1 matière optionnelle		50 h	200 €	
<b>Réinscription redoublant (AVEC tutorat), forfait + matière choisie</b>				
forfait			170 €	
complet		340 h	600 €	
1 matière obligatoire		100 h	300 €	
1 matière optionnelle		50 h	150 €	
<b>Réinscription redoublant (SANS tutorat et limité à 3 matières), forfait + matière choisie</b>				
forfait			170 €	
1 matière obligatoire		100 h	100 €	
1 matière optionnelle		50 h	50 €	
<b>Inscription remise à niveau (sans tutorat et sans examen), forfait + matière choisie</b>				
forfait			170 €	
1 matière (obligatoire ou optionnelle)		50h/100H	100 €	
Formation non diplômante				
Littérature pour la jeunesse : initiation à l'analyse d'albums pour enfants (FOAD)	SCFC		450 €	390 €

pas accès à la  
commission  
d'aide

## UFR Sciences et Techniques

FORMATIONS	GESTION (UFR / SCFC)	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT
DAEU				
<b>DAEU B - Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires option B (scientifique)</b>	SCFC	330 h	1 350 €	550 €
A partir de la seconde année, inscription possible par matière				
- 1 matière (entre 60 et 90h, selon la matière)	SCFC		480 €	280 €
- 2 matières	SCFC		780 €	390 €
- 3 matières	SCFC		1 080 €	480 €
DAEU - Personnel de l'université	SCFC	330 h	550 €	
DAEU - Détenus	SCFC		550 €	
DAEU "Consortium SONATE" (en distanciel)				
DAEU B en distanciel au sein du consortium national SONATE	SCFC	340 h	<del>1 370 €</del> 1 420 €	-
<b>Inscription partielle (pour passage du DAEU sur plusieurs sessions), forfait + matière choisie</b>				
forfait			170 €	
1 matière obligatoire		100 h	400 €	
1 matière optionnelle		50 h	200 €	
<b>Réinscription redoublant (AVEC tutorat), forfait + matière choisie</b>				
forfait			170 €	
complet		340 h	600 €	
1 matière obligatoire		100 h	300 €	
1 matière optionnelle		50 h	150 €	
<b>Réinscription redoublant (SANS tutorat et limité à 3 matières), forfait + matière choisie</b>				
forfait			170 €	
1 matière obligatoire		100 h	100 €	
1 matière optionnelle		50 h	50 €	
<b>Inscription remise à niveau (sans tutorat et sans examen), forfait + matière choisie</b>				
forfait			170 €	
1 matière (obligatoire ou optionnelle)		50h/100H	100 €	

pas accès à la commission d'aide

## UFR Sciences pharmaceutiques

FORMATIONS	GESTION (UFR / SCFC)	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT
Diplôme d'Université				
Petit Appareillage orthopédique à l'officine - DU	SCFC	120 h	1 550 €	-
Phytothérapie et aromathérapie - DU	SCFC	102 h	1 510 €	-
Pratiquer la pharmacie clinique à l'officine et à l'hôpital - DU	SCFC	91 h	1 950 €	-
Reconversion à la pratique de l'exercice officinal - DU (100h à 120h maxi)	SCFC	120 h	2 180 €	-

pas accès à la commission d'aide

## CESR

FORMATIONS	GESTION (UFR / SCFC)	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT
FORMATIONS NON DIPLOMANTES				
Initiation à l'encodage XML-TEI des textes patrimoniaux	SCFC	21 h		
- établissement public et Pôle emploi (AIF)			730 €	-
- personnel université de Tours			380 €	-

pas accès à la commission d'aide

## CUEFFE

FORMATIONS	GESTION (UFR / SCFC)	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT
Diplôme d'Université				
DUEF (1 semestre)	UFR	240 h	2 070 €	-
DUEF (1 an)	UFR	480 h	3 210 €	-
<b>Accompagnement en langues</b>				
Frais forfaitaires			340 €	340 €
+ Coût par tranche de 24h d'accompagnement		24 h	130 €	130 €
+ Coût par tranche de 24h d'accompagnement dans le cadre d'une 2nd inscription		24 h	70 €	70 €

suppression du TR et accès à la commission d'aide

## POTE et SEF

FORMATIONS	GESTION (UFR / SCFC)	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT
Diplôme d'Université				
Agroécologie paysanne et civilisation	UFR		4 500 €	-

pas accès à la commission d'aide

IUT de Tours				
FORMATIONS	GESTION (UFR / SCFC)	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT
<b>Diplôme d'Université</b>				
DUCG en 1 an	IUT	910 h	7 160 €	3 510 €
DUCG en 2 ans 1ère année	IUT	485 h	4 080 €	2 270 €
DUCG en 2 ans 2e année	IUT	425 h	4 080 €	2 270 €
DU Journalisme multimedia	IUT	201 h	6 680 €	5 130 €
DU Journalisme multimedia (UE1)	IUT	45 h	1 510 €	-
DU Journalisme multimedia (UE2)	IUT	36 h	1 510 €	-
DU Journalisme multimedia (UE3)	IUT	60 h	2 020 €	-
DU Journalisme multimedia (UE4)	IUT	60 h	2 020 €	-
<b>Formations non diplômantes</b>				
formation courte intra-entreprise (en entreprise)	IUT	1 h	75 €	
formation courte intra-entreprise (en salle classique)	IUT	1 h	90 €	
formation courte intra-entreprise (en salle informatique)	IUT	1 h	110 €	
formation courte intra-entreprise (en studio)	IUT	1 h	130 €	
développements des cellules robotisées	IUT	35 h	4 660 €	NA
formation courte groupe spécifique	IUT	1 h	80 €	NA
formation courte stagiaire unique	IUT	1 h	180 €	NA
formation courte en insertion	IUT	1 h	50 €	NA
guide composteur	IUT	18 h	520 €	170 €
référénts de site	IUT	7 h	190 €	60 €
expérimentation animale LP	IUT	32 h	190 €	-
expérimentation animale BUT	IUT	25 h	130 €	-
Eduquer aux media et à l'information (EMI)	IUT	80 h	4 160 €	-

pas accès à la  
commission  
d'aide

pas accès à la  
commission  
d'aide

Les tarifs pour les insertions en BUT et LP sont ceux indiqués en début de document, dans le paragraphe "en insertion".

## VAE

VAE (dont IUT de Tours et de Blois)	NB D'HEURES	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT
Dossier de recevabilité (livret 1)		90 €	90 €
<b>- Jury et accompagnement</b>			
DUT, BUT, Licence et Licence pro		3 500 €	2 500 €
Master		3 500 €	2 500 €
Titre d'Ingénieur		3 500 €	2 500 €
DUMI		1 740 €	1 140 €
<b>- Jury sans accompagnement</b>			
DUT, BUT, Licence et Licence pro		2 500 €	1 500 €
Master		2 500 €	1 500 €
<b>Si validation partielle - 2ème passage devant jury et inscription en formation</b>			
- Forfait stagiaire		350 €	350 €
+ coût proportionnel à la durée de la formation		taux horaire de la formation	taux horaire de la formation

pas accès à la commission d'aide

## Annexe au document unique tarifaire de l'offre de formation continue

### **I. Modalité de calcul des frais de formation continue pour le financeur ou le stagiaire**

#### **I.1. Modalité de calcul des frais de formation en cas de prise en charge financière PARTIELLE**

Dans le cas très fréquent d'une prise en charge partielle des frais de formation, le stagiaire bénéficie d'une réduction des frais restant à sa charge, quels que soient les tarifs normaux et réduits. Le principe est le suivant : en cas de prise en charge de 30% des frais de formation (calculée par rapport au tarif normal), reste à la charge du stagiaire 70%, mais cette fois appliqué sur le tarif réduit.

Ce principe encourage le stagiaire à explorer toutes les pistes de prise en charge, voire à les ajouter.

#### **I.2. Modalité de calcul des frais de formation continue en cas de REINSCRIPTION**

Dans le cas où le stagiaire n'a pas validé l'ensemble du diplôme à l'issue de la période du contrat ou de la convention de formation et qu'il souhaite se représenter aux épreuves, un nouveau contrat ou une nouvelle convention doivent être établis. Le montant des frais de formation, mentionné dans ce nouveau contrat ou cette nouvelle convention, correspond au prorata des heures de formation de(s) UE non validée(s), avec un minimum égal au coût forfaitaire administratif (document unique tarifaire). Si aucune heure de formation n'est dispensée (en cas de soutenance de mémoire par exemple), un montant minimum est facturé, correspondant à un coût forfaitaire administratif.

#### **I.3. Modalité de calcul des frais de formation continue en cas d'INSCRIPTION AU MODULE**

Depuis 2013-2014, un stagiaire peut s'inscrire pour suivre uniquement une partie d'une formation (LMD uniquement), sans VAP, sans examen, mais seulement après un entretien de positionnement avec un référent pédagogique pour vérifier l'adéquation entre le besoin de formation et le contenu de la formation. Un contrat ou une convention de formation sont établis indiquant le montant des frais de formation, proportionnels aux nombres d'heure à suivre par le stagiaire + un forfait pour frais administratif (cf document unique tarifaire).

#### **I.4. Modalité de calcul des tarifs HORAIRES de formation continue**

Le tarif horaire d'une formation, souvent utilisé par les financeurs dans leur dossier de demande de prise en charge, doit être arrondi au centième, *a fortiori* dans la plateforme de dématérialisation de Pôle emploi. Par souci de simplicité, l'arrondi sera toujours supérieur, quitte à ce que le tarif global de la formation, calculé à partir du tarif horaire, soit légèrement supérieur au tarif qui fait l'objet de la délibération du Conseil d'Administration.

Exemple : pour une formation de 480h à 3 100€, le tarif horaire de 6,45833333€. Arrondi au centième supérieur, le tarif horaire devient 6,46€/h, ce qui fait un tarif de la formation, dans le cas d'une prise en charge horaire, de 3 100,80€.

#### **I.5. Modalité de calcul des frais de formation dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC)**

Les tarifs de prise en charge des actions de "DPC" pour les professionnels de santé libéraux sont déterminés chaque année suivant la profession, la durée de formation, la formation en présentielle, en non présentielle ou mixte par l'Agence Nationale de développement Professionnel Continu (ANDPC).

**Commission des moyens du 16 avril 2024**

Conseil d'administration du 13 mai 2024

Délibération Acceptation du don de l'association « les sapins de l'espoir contre le cancer ».

Avis N°2024\_13

**Référence :**

AD3 – Pièce 20

**Exposé de la décision :**

L'association « les Sapins de l'Espoir Contre le Cancer » souhaite soutenir la recherche au sein de l'université de Tours et plus particulièrement les recherches du Pr Olivier HERAULT sur les leucémies.

**Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Acceptation du don de 16 680 € de l'association « les Sapins de l'Espoir Contre le Cancer » à l'université de Tours.

**Avis de la commission :**

Approbation à l'unanimité

**ATTESTATION**

Je soussigné Madame Christine Dutertre, présidente de l'association « Les Sapins de l'Espoir Contre le Cancer » (Nogent-le-Rotrou), sise au 1 rue Saint-Hilaire 28400 Nogent-le-Rotrou, consent ce jour au profit de l'équipe de recherche UMR 1069 N2COx de l'université de Tours, 60 rue du Plat d'Étain, 37000 Tours, une donation d'une somme d'argent seize mille six cent quatre-vingt euros (16.680 €) pour soutenir les recherches du Pr Olivier HERAULT sur les leucémies.

Fait à Nogent le Rotrou, le : 28/3/2024

Signature du donateur



signature du donataire

**Mme Christine Dutertre**  
Présidente des Sapins de l'Espoir contre le Cancer



**Crédit Mutuel**

CREDIT MUTUEL NOGENT LE ROTROU

Payez contre ce chèque en euros € *Seize mille six cent quatre vingt*  
non endossable sauf au profit d'un établissement bancaire ou assimilé

Euros

à *Monsieur l'agent Comptable de l'université TOURS*

5005927028010278908  
936310856002

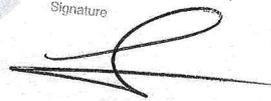
Payable en France  
CREDIT MUTUEL NOGENT LE  
ROTROU  
6 RUE DE LA HERSE  
28402 NOGENT LE ROTROU CEDEX  
TEL 02 37 29 99 97

chèque n°: 5005927  
10278 37430 00010856002  
AS LES SAPINS DE L'ESPOIR  
CHEZ M ERIC Sulpice  
67 RUE SAINT BRICE  
28000 CHARTRES

€ *16.680 €*

A *Chartres*  
LE *29/3/2024*

Signature



(52)



**Commission des moyens du 19 avril 2024**

Conseil d'administration du 13 mai 2024

Avis N°2024\_15

Objet : Extension du périmètre des formations accessibles à la commission d'aide à l'inscription en formation continue pour la rentrée 2024 et mise à jour des Conditions Générales de Vente

**Références :**

Mode opératoire commission d'aide AD9 – Pièce 24

Conditions Générales de Vente – Pièce 25

Exposé des modifications CGV FC – Pièce 26

**Exposé de la décision :**

L'université a décidé, suite un groupe de travail qui s'est réuni en 2023, d'étendre le périmètre des formations accessibles à la commission d'aide à l'inscription en formation continue pour la rentrée 2024. Cette extension implique que le mode opératoire encadrant cette commission évolue dès mai 2024.

Le nouveau mode opératoire est présenté en commission des moyens pour avis et pour approbation au Conseil d'Administration de l'université.

**Proposition(s) de décision soumise à la commission :**

Validation du mode opératoire et des nouvelles CGV

**Avis de la commission :**

Approbation à l'unanimité

<b>Commission d'aide à l'inscription en Formation Continue</b>	 université de TOURS } Service commun de formation continue
Version n°2.0.2 du 19/04/2024 Etat : <b>En cours de modification</b>	Page : 1/4

## A- OBJET

Ce mode opératoire définit les modalités d'aide à l'inscription pour les stagiaires dont le régime d'inscription dans Apogée est « Stagiaire de formation continue (hors contrat de professionnalisation) ».

La 1<sup>ère</sup> version a été présentée en CFVU, en commission des moyens pour avis et pour approbation au Conseil d'Administration de l'université. A partir de la 2<sup>ème</sup> version, ce mode opératoire est présenté en commission des moyens pour avis et pour approbation en Conseil d'Administration de l'université.

## B- DOMAINE D'APPLICATION

Processus de rattachement : « Contractualisation et suivi pendant la formation » piloté par Nadia Joubert

Date de mise en application : Après la publication de la délibération du Conseil d'Administration du 13/05/2024.

Élément déclencheur : Dépôt d'une demande d'aide à l'inscription

Élément de clôture : Mise en œuvre de la décision de la commission

Périmètre d'application : Ce mode opératoire est applicable à toutes les composantes de l'université de Tours, dont l'IUT de Tours. Les demandes d'aide sont déposées auprès de l'assistante sociale de l'université par les stagiaires dûment inscrits en formation continue dans les formations éligibles identifiées par le conseil d'administration.

Le pilote du processus est garant de l'application du mode opératoire ; en cas d'absence, ce rôle sera dévolu à un membre de l'équipe FOCAL du pôle Développement.

## C- NOUVEAUTES DE LA VERSION N° 02

- Elargissement du périmètre d'intervention
- Meilleure définition des conditions d'aide
- Précision sur les modalités d'application
- Actualisation suite au changement de nom du service

## D- DEFINITIONS / ABREVIATIONS

CGV : conditions générales de vente

FOCAL : Service Formation Continue et Alternance

FC : Formation continue

VP FTLV et FA : Vice-Président en charge de la Formation tout au long de la vie et Formation Apprentissage

AAH : Allocation aux adultes handicapés

ALS : Allocation de logement sociale

APL : Aide personnalisée au logement

CAF : Caisse d'allocations familiales

RSA : Revenu de solidarité active

Formation en groupe spécifique : Action de formation accueillant presque exclusivement des stagiaires FC soumise à un équilibre budgétaire entre les recettes et les dépenses. Cette typologie de formation s'oppose aux « formations en insertion » qui sont destinées aux étudiants en formation initiale mais qui peuvent accueillir occasionnellement des stagiaires de formation continue.

CFVU : Commission formation vie universitaire

## E- LISTE DE DIFFUSION

Le mode opératoire est diffusé :

- à l'ensemble des personnels du service commun de formation continue et alternance de l'université de Tours, des sites de formation continue, dont l'IUT de Tours,
- aux membres de la commission d'aide à l'inscription.

<b>Commission d'aide à l'inscription en Formation Continue</b>	 université de TOURS } Service commun de formation continue
Version n°2.0.2 du 19/04/2024 Etat : <b>En cours de modification</b>	Page : 2/4

## F- VALIDATION DU MODE OPERATOIRE

	<i>Postes concernés</i>	<i>Date</i>	<i>Nom</i>
<b>Auteur</b>	Référent métier	25/03/2024	Nadia JOUBERT, Adjointe de direction FOCAL
<b>Vérificateur métier</b>	Référent métier		Yoann CANOY, Directeur des Affaires Financières
<b>Vérificateur métier</b>	Référent métier		Thierry SENEGAS, Agent comptable
<b>Vérificateur qualité</b>	Référente qualité	26/03/2024	Stéphanie GROFF, Référente qualité FOCAL
<b>Approbateur</b>	Directrice	09/04/2024	Christelle PRAGON, Directrice FOCAL

### Définition des rôles :

- L'auteur est le rédacteur du mode opératoire.
- Le vérificateur métier est expert du domaine d'application du mode opératoire. Ce peut être le pilote de processus s'il n'est pas l'auteur du mode opératoire. Il s'assure que le mode opératoire est applicable, complet et répond au besoin (vérification du fond).
- Le vérificateur qualité s'assure que tous les éléments attendus sont renseignés et réalise le logigramme si besoin (vérification de la forme).
- Approbateur : il valide le mode opératoire.

Si le mode opératoire est présenté pour avis aux instances de l'université et soumis au vote du Conseil d'Administration, le calendrier de validation est précisé ci-dessous :

<b>Instance</b>	<b>Date</b>	<b>N° de référence</b>
DAJP	09/05/2023	2023-0664
CFVU	11/05/2023	Point 3.4 de l'ODJ
Commission des moyens	19/04/2024	
Conseil d'Administration	13/05/2024	

## G- LES ETAPES DU MODE OPERATOIRE

Le mode opératoire de la commission d'aide est décomposé en 3 étapes :

ETAPE 1 : PERIMETRE D'INTERVENTION DE LA COMMISSION D'AIDE

ETAPE 2 : ORGANISATION DE LA COMMISSION D'AIDE

ETAPE 3 : DIFFUSION DU RESULTAT DE LA COMMISSION

### ETAPE 1 : PERIMETRE D'INTERVENTION DE LA COMMISSION D'AIDE

#### 1 – Formations concernées

La liste des formations éligibles est consultable dans le document unique de tarification portant sur les tarifs de formation continue faisant l'objet d'une délibération du conseil d'administration. Ce document est régulièrement mis à jour.

Seuls les stagiaires dont le régime d'inscription est « stagiaire de formation continue » peuvent prétendre à cette commission.

<b>Commission d'aide à l'inscription en Formation Continue</b>	 université de TOURS } Service commun de formation continue
Version n°2.0.2 du 19/04/2024 Etat : <b>En cours de modification</b>	Page : 3/4

## 2 – Membres de la commission

- Vice-président FTLV et FA
- Assistante sociale
- Agent comptable ou son représentant
- Directrice du Service de Formation Continue et Alternance ou son représentant
- Représentant du service Recettes de l'agence comptable.

## 3 – Montant de l'aide

L'aide peut représenter au maximum 90 % des frais de formation.

Cependant, le montant restant à la charge du stagiaire ne peut être inférieur au montant minimum de facturation. Ce montant est défini en conseil d'administration (à la date du 11 mars 2024, il est de 280 €).

## **ETAPE 2 : ORGANISATION DE LA COMMISSION D'AIDE**

### 1 – Envoi d'un dossier complet après la signature du contrat de formation et prise de rendez-vous avec l'assistante sociale

Entretien entre le stagiaire et le.a gestionnaire FC.

Si détection de difficultés financières, proposition de faire une demande écrite d'aide à l'inscription avec explication des motifs et notification des pièces à rassembler. (Cf Annexe 1 enregistré dans le répertoire : T:\Service\_SUFCO\COMMUN\SCOLARITE\COMMISSION AIDE A L'INSCRIPTION\DOCUMENTS TYPE)

Le contrat de formation professionnelle doit être signé par les 2 parties.

Chaque dossier de demande d'aide est évalué selon la situation sociale, de santé ou financière personnelle du demandeur. Le dossier doit être accompagné des pièces suivantes :

- Copie du contrat de formation professionnelle
- Copie des relevés de compte courant ET d'épargne du stagiaire des 3 derniers mois précédant la demande
- Copie du dernier avis d'imposition ou non-imposition des personnes composant le foyer
- Justificatif des revenus des personnes composant le foyer (salaires, indemnités pôle emploi...)
- Copie des bulletins de salaire des 3 derniers mois
- Justificatif du quotient familial
- Justificatif Allocations (APL, ALS, Allocations familiales...)
- Pensions d'invalidités, rentes diverses...
- Copie livret de famille
- Attestation pôle emploi
- Justificatifs des dépenses

Le stagiaire envoie son dossier complet par mail à l'assistante sociale et prend un rendez-vous avec elle pour exposer sa situation.

<b>Commission d'aide à l'inscription en Formation Continue</b>	 université de TOURS } Service commun de formation continue
Version n°2.0.2 du 19/04/2024 Etat : <b>En cours de modification</b>	Page : 4/4

## 2 – Organisation de la commission d'aide par la FOCAL

- La commission :
  - Se réunit plusieurs fois par an à l'initiative du Service de Formation Continue et Alternance en concertation avec le service de santé universitaire dont les dates sont publiées sur le site internet <https://formation-continue.univ-tours.fr/version-francaise/demande-daide-a-linscription-1> ,
  - Statue de façon souveraine sur la demande,
  - Etablit une décision.
- L'assistante sociale transmet la liste des noms des dossiers à étudier à la commission
- La FOCAL :
  - Organise la commission
  - Détermine la date
  - Etablissement du tableau de suivi des stagiaires pour signature du VPFTLV dans le répertoire T:\Service\_SUFCO\COMMUN\SCOLARITE\COMMISSION AIDE A L'INSCRIPTION

### **ETAPE 3 : DIFFUSER L'INFORMATION DE LA COMMISSION PAR LA FOCAL**

#### **Avant la commission :**

- Informer en amont l'agence comptable et l'antenne financière FC de la liste des stagiaires passant en commission pour éventuellement suspendre les échéances.
- Convoquer les membres de la commission.

#### **Après la commission :**

- Informer l'antenne financière FC : Transmettre le tableau des décisions de la commission signé avec les copies des courriers rédigés à l'attention des stagiaires.
- Informer le stagiaire : Notification de la décision par la FOCAL.
- Conformément aux Conditions Générales de Vente, le stagiaire peut exercer son droit de rétractation dans un délai de 10 jours à compter de la la date d'envoi par mail de la décision de la commission d'aide.
- Diffuser le bilan des commissions par année universitaire.

Les commissions d'aide font l'objet d'un bilan par année universitaire présenté en CFVU et en Commission des moyens.

## **H - ANNEXES :**

**ANNEXE 1 : Dossier type « Demande d'aide à l'inscription des frais de formation – Inscription en formation continue ».**

**ANNEXE 2 : Critère d'attribution de l'aide et déroulement de la commission**

**ANNEXE 3 : Courriers type de notification**

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATION CONTINUE UNIVERSITE DE TOURS

Les Conditions Générales de Vente ont été approuvées dans la délibération n°2023-39 en Conseil d'Administration du 5 juin 2023  
CGV V3.1 230605

## 1. Présentation

L'Université de Tours (UT), est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi 60 rue du Plat d'Étain BP12050 - 37020 TOURS cedex 1 et dont le SIRET est 193 708 005 00478. Il est enregistré sous le numéro d'agrément 2437P000437. L'UT développe, propose et dispense des formations en inter et intra entreprise, en présentiel ou à distance ou mixtes. Ces formations sont pour certaines diplômantes. Elle propose également un accompagnement à la VAE et des bilans de compétences.

## 2. Définitions

Le Client est le signataire de la convention ou du contrat de formation, prenant en charge tout ou partie des frais de formation, d'accompagnement à la VAE ou de bilan de compétences, d'un stagiaire. Il peut s'agir d'un employeur, d'un financeur public (Conseil régional, Pôle emploi...) ou d'un professionnel relevant d'une profession libérale réglementée.

Le stagiaire est la personne qui suit la formation, l'accompagnement VAE ou le bilan de compétences. Ses frais de formation sont pris en charge soit par un financeur tiers, le Client, soit par lui-même. Dans ce cas il est considéré comme le Client, et accepte les responsabilités du stagiaire et du Client.

## 3. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les commandes concernant les formations organisées par l'UT et viennent en complément du règlement intérieur remis au stagiaire au plus tard le premier jour de la formation.

La signature d'une convention ou d'un contrat, l'envoi d'un bon de commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de l'UT, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

## 4. Tarifs

Les tarifs appliqués ont été votés par le Conseil d'Administration de l'UT. Des tarifs réduits peuvent être accordés par l'UT selon les règles validées par ce Conseil.

## 5. Inscription

Toute inscription est confirmée au stagiaire par l'UT par l'envoi d'un courrier ou par mail. L'UT doit être avisée des modalités de justification de la réalisation de l'action, reconnues par le Client, au moment de l'inscription et, en tout état de cause, avant le démarrage de la formation.

## 6. Obligations respectives des parties

L'UT adresse au Client une convention de formation en deux exemplaires. Dans le cas particulier où le stagiaire prend en charge tout ou partie des frais de formation, un contrat de formation professionnelle sera établi conformément aux dispositions des articles L6353-3 et suivants du Code du travail. Le Client s'engage à retourner à l'UT, dans les 10 jours et en tout état de cause avant le démarrage de la formation, un exemplaire signé de la convention ou du contrat, revêtu, le cas échéant, de son cachet.

L'UT adresse au Client ou à l'Opérateur de Compétences (OPCO) en cas de subrogation, une facture par année civile au prorata des heures dispensées et une attestation de présence, ainsi qu'une attestation de fin de formation.

## 7. Résiliation de la convention ou du contrat du fait du Client ou du Stagiaire

Toute annulation du fait du Client ou du stagiaire doit être communiquée par le Client à l'UT par lettre recommandée avec accusé de réception. Pour toute résiliation par le client **moins de 30 jours calendaires avant le début de la formation** l'UT facturera les sommes réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de cette formation, avec un minimum forfaitaire de 100 €. L'UT se réserve le droit de facturer des frais pouvant atteindre la totalité du prix de la formation.

La convention est résiliée de plein droit dans les cas suivants :

- Stagiaire n'ayant pas obtenu le titre de séjour requis pour l'inscription en formation continue au plus tard 3 semaines après le début de la formation.
- Stagiaire dont le titre de séjour n'est pas renouvelé pendant la durée de la formation.
- Stagiaire n'ayant pas réussi l'examen probatoire ou n'ayant pas participé aux journées probatoires obligatoires pour poursuivre la formation.

La convention peut également être résiliée après le début de la formation en cas de force majeure (événement imprévisible, insurmontable et extérieur aux parties) dûment reconnue par l'UT. En cas de résiliation, le paiement est dû au prorata temporis des heures de formation **dispensées** jusqu'à la date de réception du courrier. Pour tout autre motif, l'UT facturera au Client la totalité du prix de la formation. Hormis pour les formations diplômantes, l'UT laisse la possibilité au Client, avant le début de la prestation, de substituer au stagiaire inscrit une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins, après accord de l'UT.

**Les stagiaires inscrits dans une formation éligible à la commission d'aide identifiée par le CA pourront exercer leur droit de rétractation dans un délai de 10 jours ouvrés à compter de la date d'envoi par mail de la décision de la commission d'aide.**

**Si cette rétractation intervient après le début de la formation, le stagiaire reste redevable des frais de formation au prorata des heures dispensées.**

## 8. Non réalisation de la prestation de formation selon les modalités prévues du fait de l'UT

L'UT se réserve la possibilité de reporter, d'annuler la formation ou d'en modifier les modalités. Dans ce cas, le Client est prévenu dans les plus brefs délais. Le client peut mettre fin à la présente convention. Le délai d'annulation par le client est toutefois limité à 14 jours calendaires avant la date prévue de commencement de la formation. Il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la convention ou une résiliation du contrat. Aucune indemnité ne pourra être versée au Client et, en tout état de cause, aucun frais de réservation, de déplacement ou d'hébergement ne sera remboursé. En cas de réalisation partielle de la formation du fait de l'UT, la facturation se fera au prorata des heures réalisées. De manière exceptionnelle, l'UT se réserve le droit de

remplacer les intervenants initialement prévus pour assurer la formation, garantissant une formation de qualité identique.

## 9. Contrôle d'assiduité

Chaque demi-journée, le stagiaire justifie sa participation à la formation en signant une feuille d'émargement. Il appartient au stagiaire de vérifier qu'il est bien enregistré présent pour la période considérée. Les absences se comptent par demi-journée et doivent être justifiées dans les 48 heures. Le non-respect des horaires et des emplois du temps ainsi que les journées d'absence du stagiaire seront source de rapport au Client.

## 10. Conditions de règlement

Les prix ne sont pas assujettis à la TVA et sont forfaitaires ; ils comprennent la formation et les supports pédagogiques. Il est de la responsabilité du Client de retourner la convention signée, même en cas de demande de subrogation par le Client auprès de son OPCO. Cette demande doit être effectuée AVANT le début de la formation. L'accord de subrogation de l'OPCO doit être transmis à l'UT. Si l'accord de subrogation de l'OPCO ne parvient pas à l'UT dans les 2 mois qui suivent **la réception de la convention par l'université**, celle-ci se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Pour les professionnels de santé, en cas de prise en charge par l'ANDPC, il appartient au stagiaire de s'inscrire sur le site de l'ANDPC avant le début de la formation. L'accord de financement est automatique sous réserve de fonds disponibles : aucune convention avec l'ANDPC n'est alors établie. En revanche, en cas de prise en charge partielle par l'ANDPC, une convention sera établie avec le Client, correspondant au solde du prix de la formation.

Dans le cas particulier où le stagiaire entreprend la formation à titre individuel et à ses frais, l'UT accorde un paiement échelonné. L'échéancier est alors intégré au contrat de formation. Il ne peut être modifié que par l'agence comptable de l'UT.

## 11. Défaillance d'assiduité du stagiaire

Seules les défaillances d'assiduité liées à des cas de force majeure reconnue par l'UT peuvent conduire à une réduction des frais de formation.

## 12. Défaut de paiement

En cas de défaut de paiement du Client dans le délai imparti de 30 jours après envoi de la facture, une première lettre de rappel amiable est envoyée au débiteur. En l'absence de règlement de ladite créance dans un nouveau délai de 30 jours, un second rappel est émis. Lorsque la créance n'a pu être recouvrée à l'amiable, un état exécutoire est adressé au débiteur par l'Agent Comptable de l'UT qui, sans paiement dans un délai de 15 jours, procédera au recouvrement contentieux. Ces poursuites entraîneront des frais supplémentaires à l'encontre du débiteur. A défaut de règlement, le stagiaire pourra être exclu des cours et interdit de réinscription à l'UT.

## 13. Contentieux

A défaut de résolution amiable, tout litige de toute nature ou toute contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande sera soumis au tribunal administratif d'Orléans. La responsabilité de l'UT vis-à-vis du Client ne saurait excéder en totalité le montant payé par le Client à l'UT au titre des présentes conditions.

## 14. Propriété Intellectuelle

Les contenus des formations sont des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins. Le Client s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations, sans autorisation expresse préalable de l'UT ou tout autre titulaire des droits de la propriété intellectuelle, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

## 15. Données personnelles

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort, et dans certains cas, à la portabilité de vos données à caractère personnel, d'opposition, de limitation au traitement de vos données à caractère personnel et d'effacement de ces données. Vous pouvez également, à tout moment, uniquement pour les traitements réalisés suite à la collecte de votre consentement, révoquer votre consentement au traitement et à l'utilisation des données avec effet pour l'avenir (ex. envoi de newsletter). Pour toute question à ce sujet ou pour exercer les droits susvisés, vous pouvez contacter notre délégué à la Protection des Données : 1/ par courriel à l'adresse suivante : dpo@univ-tours.fr 2/ par courrier : Université de Tours – Direction des affaires juridiques et du patrimoine – RGPD - 60, rue du Plat d'Étain – BP12050 – 37020 TOURS Cedex 1 3/ en complétant le formulaire présent sur le lien suivant : <https://www.univ-tours.fr/politique-rgpd> Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. En France il s'agit de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 place de Fontenoy – TSA 807 15 – 75334 Paris Cedex 07 – 01 53 73 22 22 - [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

## 16. Réclamations

Pour toute réclamation, selon votre situation, écrire au :

- SFC 60 rue du plat d'Étain 37020 Tours cedex1

- SEFCA IUT de Tours - 29 rue du Pont Volant 37082 Tours cedex2

Vous pouvez aussi écrire à l'adresse [reclamations.formation-continue@univ-tours.fr](mailto:reclamations.formation-continue@univ-tours.fr) ou remplir le formulaire de réclamations disponible sur <https://formation-continue.univ-tours.fr> ou sur <https://iut.univ-tours.fr/version-francaise/formation-continue>.

## 17. Divers

Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations du Client ainsi que celles de l'UT. L'UT se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande par le Client. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire présente ou future, ou d'une décision de justice, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les Parties.

## Demande de modification des Conditions Générales de Vente pour la Formation Continue

### **Exposé des motifs :**

3 demandes de modification dans les articles 7 et 10 sont énumérées ci-dessous

➤ **Nouvelle politique de tarification entraînant un ajout dans l'Article 7. Résiliation de la convention et du contrat du fait du client ou du stagiaire : :**

La nouvelle politique de tarification votée en conseil d'administration du 05/02/2024 délibération n° 2024-02 entraîne la suppression du tarif réduit pour certaines formations et offre la possibilité au stagiaire de déposer un dossier de demande d'aide à l'inscription.

Il est proposé un délai de retractation pour ces stagiaires.

Proposition ajout:

*“Les stagiaires inscrits dans une formation éligible à la commission d'aide identifiée par le CA pourront exercer leur droit de rétractation dans un délai de 10 jours ouvrés à la date d'envoi par mail de la décision de la commission d'aide”*

➤ **Incohérence entre Art 7 des CGV et article 5 de la convention et du contrat de formation professionnelle**

Modifier la phrase suivante issue des CGV Article 7. Résiliation de la convention ou du contrat du fait du client ou du stagiaire :

*«[...] En cas de résiliation, le paiement est dû au prorata temporis des heures de formation dispensées jusqu'à la date de réception du courrier »*

➤ **Modifier la phrase suivante issue des CGV l'Article 10. Conditions de règlement :**

*“[...] L'accord de subrogation de l'OPCO doit être transmis à l'UT. Si l'accord de subrogation de l'OPCO ne parvient pas à l'UT dans les 2 mois qui suivent ~~le début de la formation~~ la réception de la convention par l'université, celle-ci se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.”*

PJ : CVG avec modifications en jaune

Fait à Tours, le 27 février 2024